

DE LA FILIÈRE
NUMÉRIQUE



www.imie-paris.fr

CQP ARCHITECTE TECHNIQUE DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Parcours continu, discontinu ou par
capitalisation des blocs de compétences



TITRE INSCRIT AU RNCP* DE NIVEAU 7

CODE RNCP : 34366

LE CQP ARCHITECTE TECHNIQUE

L'**architecte technique** a en charge la définition de l'architecture technique du **système d'information**, en veillant à la cohérence entre les aspects matériels, système d'exploitation, réseaux, applicatifs, etc.

En partant de l'analyse des besoins et en liaison avec les architectes du système d'information, il préconise une infrastructure technique en s'engageant sur son bon fonctionnement service régulier.

LE TITRE

La durée globale de cette formation est de **83 jours, soit 584 heures**.

La certification est constituée de **4 blocs de compétences** et peut être obtenue soit par l'action de formation soit par une **VAE**. La validation progressive des 4 blocs peut être étalée sur plusieurs années.

Dans la grande majorité des missions qui lui seront confiées, l'ARchitecte TECHnique devra prendre en compte l'infrastructure existante pour la faire évoluer selon les besoins exprimés tout en prenant en compte les évolutions technologiques du marché. L'enjeu est de trouver le l'équilibre entre l'impératif nécessité de faire évoluer l'architecture technique pour supporter les nouveaux besoins en assurant la continuité de service de l'existant.

L'ARchitecte TECHnique est en contact avec de nombreux et différents interlocuteurs pour appréhender le périmètre du projet, dimensionner et

concevoir l'évolution de l'architecture technique du SI. Les urbanistes, les architectes du SI, la maîtrise d'ouvrage seront ses interlocuteurs privilégiés pour appréhender les besoins.

Il dispose d'une forte expertise sur une partie de l'infrastructure et selon l'environnement technologique du projet, il pourra compléter ses connaissances par des recherches ou faire appel à des expertises complémentaires. Une fois la phase de conception validée, L'architecte Technique collabore avec les équipes techniques et métiers afin d'assurer la bonne implémentation des choix technologiques.

L'ARchitecte TECHnique est un profil très recherché par les entreprises de services du numérique (ESN) et les directions des systèmes d'information (DSI) qui souhaitent faire évoluer leur infrastructure vers les nouvelles technologies Cloud et Conteneurisation et nouveaux modes d'organisation comme le **DevOps**. Il doit disposer d'une forte expertise dans un domaine en particulier (bases de données, réseaux, virtualisation, cloud computing...) tout en étant généraliste pour avoir une vision et une compréhension d'ensemble du système d'information.

L'ADMISSION

Le titre est accessible avec un BAC+3 et une expérience significative, ou à la suite d'un cycle BAC+5 de type Ingénieur réalisé en Alternance. Une fois le dossier constitué, le candidat devra passer un **entretien de motivation** et satisfaire aux **tests techniques** afin de valider son **admissibilité**.

584h

18 277€**

LE PROGRAMME

OBJECTIFS

- Définir le projet d' architecture technique
- Concevoir une architecture technique du système d' information
- Produire et gérer des documents relatifs à l' architecture technique
- Contribuer au déploiement de l' architecture technique

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels des technologies de l' information souhaitant développer ou consolider des compétences en architecture technique.

PRÉREQUIS

- Aux titulaires d' une certification professionnelle de niveau 6 (Bac+3/4) et ayant une expérience professionnelle de 5 ans dans un métier de l' informatique, ou ayant une expérience professionnelle de 7 ans dans un métier de l' informatique.
- Une évaluation pré-formatrice peut permettre une dispense de cours pour un ou plusieurs blocs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apport théorique et pratique
- Études de cas et mise en situation
- Jeux de rôle
- Inventaire de personnalité et analyse

DÉTAILS DU PROGRAMME

DÉFINITION DU PROJET D'ARCHITECTURE TECHNIQUE

- Étudier le besoin et l' existant et analyser l' impact des nouvelles solutions
- Concevoir l' architecture technique,
- Participer au maquettage de la solution
- Garantir la cohérence de l' ensemble des moyens informatiques
- Identifier les solutions concrètes d' accès aux données extérieures
- Établir le schéma de circulation d' information
- Proposer des scénarios d' évolution

PRODUIRE ET GÉRER LES DOCUMENTS RELATIFS À L'ARCHITECTURE TECHNIQUE

- Rédiger les dossiers, la cartographie et la documentation techniques
- Proposer et rédiger des normes techniques

CONSEILLER LORS DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ARCHITECTURE CHOISIE

- Conseiller le client, coordonner et diriger des équipes
- Promouvoir l' architecture technique
- Assurer la veille technologique
- Participer à la formation des différents partenaires du projet

CONTRIBUER AU DÉPLOIEMENT DE L'ARCHITECTURE TECHNIQUE

- Assurer la qualification technique et l' intégration dans l' environnement de production des nouveaux composants
- Participer au suivi du déploiement et à la montée en charge
- Évaluer et optimiser la capacité et les performances de la solution

ÉCOLE
DE LA FILIÈRE
NUMÉ-



IMIE Paris - Ecole de la filière du numérique

70 rue Anatole France - 92300 LEVALLOIS PERRET

Organisme de formation déclaré sous le N° 11920493492

N° SIRET 829 075 720 00013

Accueil : 01 41 05 73 80

contact@imie-paris.fr